

Conseillers municipaux	Présence / Absence
PINEL Jean-Claude	Présent
HERAILH Pierre	Présent
PICOUET Eliane	Pouvoir à HERAILH Pierre
ESPADA Cyril	Présent
HEBRARD André	Présent
NOURET Jean-Claude	Présent
PAGES Maryse	Pouvoir à BRUNO Elisabeth
BRUNO Elisabeth	Présente
GAY Sylvie	Présente
BARLERIN Anne-Charlotte	Présente
PENCHENAT Loïc	Présent
GALANTI Laurie	Présente
JACQUIER Philippe	Présent
TABOUELLE Alain	Présent
CARSALADE Isabelle	Présente

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUQ-TOULZA

Date de la Convocation : 23/04/2026

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal :	15
- En Exercice :	15
- Présents :	13
- Pouvoirs :	2

Secrétaire de séance : ESPADA Cyril

Le 27 avril 2026 à 20h, le Conseil Municipal de la commune de CUQ-TOULZA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Claude PINEL, Maire.

Délibération 2026/28 : Vote des taxes locales 2026

Monsieur le Maire rappelle que les bases sont notifiées tous les ans par les Services Fiscaux et propose au Conseil Municipal de fixer le taux des taxes locales pour l'année 2026 comme suit (soit les mêmes taux que l'année dernière) :

	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Taux 2026	Produits attendus	Imputation comptable
Taxe foncière sur le bâti (TFB)	706 500	49,31 %	348 375 €	
Taxe foncière sur le non bâti (TFNB)	63 500	86,07 %	54 654 €	
Taxe d'habitation (TH)	69 000	12,38 %	8 542 €	
Total des produits attendus			411 571 €	73111

Ressources fiscales indépendantes des taux votés :

Taxe sur les pylônes	23 254 €	73132
Allocations compensatrices	10 404 €	74833
Effet du coefficient correcteur	- 93 248 €	73111

Total des ressources fiscales prévisionnelles pour 2026	351 981 €
--	------------------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix pour, 1 voix contre :

- VOTE les taux d'imposition pour l'année 2026 comme indiqués ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire, M. Jean-Claude PINEL.



Le Secrétaire de séance, M. ESPADA Cyril.